

Synthèse de la note sur les dépenses relatives aux Charges Communes accompagnant le projet de loi de finances 2016

La note sur les dépenses relatives aux Charges Communes accompagnant le projet de loi de finances pour l'année 2016, a pour objectif de renforcer la transparence de la gestion des finances publiques.

Cette note met en exergue le rôle du budget des Charges Communes en tant qu'instrument d'assistance et d'appui aux politiques sociales, mais aussi comme vecteur de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des grands projets structurants.

Elle donne également un aperçu sur les prévisions du budget des Charges Communes pour l'année 2016 à la lumière des dispositions de la nouvelle loi organique relative à la loi de finances.

1) Budget de fonctionnement des Charges Communes : Instrument d'assistance et d'appui aux politiques sociales

Les crédits du chapitre de fonctionnement des Charges Communes sont constitués, essentiellement, des dépenses revêtant un caractère social et afférentes, notamment, à la couverture des dépenses de la compensation, au versement de la contribution de l'Etat, en tant qu'employeur, aux régimes de retraite et de prévoyance sociale, ainsi qu'à la prise en charge des allocations, rentes et pensions diverses.

Le montant des crédits ouverts au titre du chapitre susvisé pour l'année 2014, s'élève à 62.028,000 MDH.

En cours d'année, ce montant a été augmenté d'une somme de 1.078,700 MDH correspondant aux prélèvements effectués sur le chapitre des dépenses imprévues et dotations provisionnelles.

Ainsi, le montant total des crédits ouverts au titre du chapitre sus-indiqué pour l'année 2014, a atteint 63.106,700 MDH.

A la fin de l'exercice budgétaire, le taux de réalisation dudit budget se situait autour de 96,47%.

Quant à l'année 2015, le montant des crédits prévus au titre du budget de fonctionnement des Charges Communes s'élève à 52.624 MDH, en repli de 9.404 MDH ou 15,16% par rapport aux crédits ouverts au titre de l'année 2014.

Cette baisse substantielle s'explique principalement par la diminution des prévisions relatives à la charge de compensation en raison de l'indexation des prix de certains produits pétroliers.

Au 15 septembre 2015, les crédits engagés au titre du budget susvisé ont atteint 31.129,183 MDH, compte tenu d'une dotation de 483,068 MDH correspondant aux prélèvements effectués sur le chapitre des dépenses imprévues et dotations provisionnelles, soit un taux de réalisation de près de 58%.

2) Budget d'investissement des Charges Communes : instrument d'appui à la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des projets structurants

Les crédits du chapitre d'investissement des Charges Communes sont destinés, essentiellement, à la couverture des dépenses afférentes au financement de certains projets structurants, à l'appui à la mise en œuvre de plusieurs stratégies sectorielles, à la restructuration d'entreprises et établissements publics et à l'apurement de leurs dettes, ainsi qu'à divers transferts.

Le montant des crédits ouverts au titre du chapitre précité pour l'année 2014, s'élève à 17.349,000 MDH.

Au 31 décembre 2014, les crédits engagés au titre dudit chapitre se chiffraient à 16.632,552 MDH, dont 1.035,859 MDH sous forme de fonds de concours, soit un taux de réalisation de 95,87%.

S'agissant de l'année 2015, le montant des crédits prévus au titre du budget d'investissement des Charges Communes s'élève à 17.884 MDH, en augmentation de 535 MDH, soit 3,08%, par rapport à l'année budgétaire 2014.

Au 15 Septembre 2015, les crédits engagés au titre dudit budget se montent à 11.731,404 MDH, dont 712,000 MDH sous forme de fonds de concours, soit un taux de réalisation d'environ 66%.

3) Prévisions du budget des Charges Communes pour l'année 2016 à la lumière des dispositions de la nouvelle loi organique relative à la loi de finances

Les crédits ouverts au titre des budgets de fonctionnement et d'investissement des Charges Communes pour l'année 2016 s'élèvent, respectivement, à 38.182 MDH et 20.868 MDH.

Le montant des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement des Charges Communes est en repli de 14.442 MDH ou 27,44% par rapport à l'année 2015, en raison de la diminution des prévisions relatives à la charge de compensation suite à la décompensation totale des prix de certains produits pétroliers.

Pour sa part, le montant des crédits programmés au titre du budget d'investissement des Charges Communes enregistre une progression de 2.984 MDH ou près de 17%, par rapport à l'année budgétaire 2015.